

Pr Roger GIL

*Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique Nouvelle-Aquitaine*

Europol, office européen de la police, vient avec le concours de la police grecque, de démanteler le 23 septembre dernier, à partir d'une dénonciation anonyme, un vaste réseau criminel centré à Thessalonique et opérant dans le trafic d'êtres humains (en l'occurrence de femmes recrutées pour acheter leurs ovocytes) mais aussi dans l'adoption illégale et dans le blanchiment d'argent<sup>1</sup>.

Ainsi depuis 2016, ce réseau qui semblait structuré autour d'un groupe de grecs et de bulgares recrutait en Bulgarie des jeunes femmes enceintes vulnérables pour les faire venir en Grèce où elles étaient placées sous observation médicale, avant d'être transférées pour accoucher dans des cliniques privées où les nouveaux-nés étaient livrés à des parents adoptifs pour des sommes oscillant entre 25000 et 28000 euros par bébé, ce qui permettait de rétribuer la mère biologique (autour de 5000 euros), les frais de transport, les équipes médicales et paramédicales impliquées, les frais d'hospitalisation, le reste revenant bien entendu aux trafiquants. D'autres femmes étaient importées pour servir de mères porteuses à des gestations pour autrui, ce qui ne pouvait être que plus coûteux que l'adoption à sa naissance du nouveau-né de jeunes femmes en détresse.

Le même réseau opérait aussi dans le recrutement de donneuses d'ovocytes rassemblées à Thessalonique, qu'elles viennent de Grèce, de Bulgarie, de Géorgie, de Russie. Prises en main dans des cliniques dites de fertilité, ces femmes étaient soumises à un traitement hormonal permettant d'augmenter leur nombre d'ovocytes avant d'effectuer le prélèvement. La police grecque procéda à l'arrestation de 66 personnes dont un avocat, une sage-femme et un gynécologue-obstétricien. L'argent, un demi-million d'euros, tout au moins pour les sommes repérées, était blanchi à travers des institutions financières, des produits de luxe et des biens immobiliers. Mais seule une quarantaine de transactions (adoption et vente d'ovocytes) ont pu être prouvées. Ce réseau serait selon la police grecque l'un des plus importants et des mieux organisés d'Europe dans le domaine de « l'industrie de la naissance »<sup>2</sup>.

Pourtant l'adoption en Grèce ne peut comporter aucune transaction financière. La Grèce a légalisé la gestation pour autrui en 2002 et l'a étendu aux ressortissants étrangers en 2014 : les conditions d'accès sont théoriquement strictes : contrat entre les parents d'intention et la mère porteuse approuvé par l'autorité judiciaire et permettant de reconnaître comme mère légale la mère d'intention ; seuls sont concernés les couples hétérosexuels et les femmes seules ; l'âge limite des deux mères doit être inférieur à 50 ans et toute contrepartie financière est proscrite. Mais comment est-il possible de croire à cette dernière clause alors qu'on sait que ce sont de

---

<sup>1</sup> Europol; 66 suspected of arranging illegal adoptions and surrogacies, and human egg trafficking in Greece; 26 septembre 2019; <https://www.europol.europa.eu/newsroom/news/66-suspected-of-arranging-illegal-adoptions-and-surrogacies-and-human-egg-trafficking-in-greece>

<sup>2</sup> AP. Greece: 5 deny poor women's babies sold in illegal adoptions: 27 septembre 2019; <https://apnews.com/f504dda82089414db148cf4b4901901d>

jeunes femmes bulgares ou moldaves occupant des emplois d'aides à la personne et qui, licenciées en raison de la crise financière ont été recrutées comme mères porteuses de même d'ailleurs que de jeunes femmes grecques, initialement réticentes mais qui se sont résignées en raison de difficultés économiques<sup>3</sup>. Les cliniques de la fertilité ont à Athènes pignon sur rue. Les autorités grecques ne peuvent pas ignorer ces agissements contraires à leurs propres lois qui n'autorisent que la GPA altruiste même si depuis 2008 un dédommagement, qualifié de raisonnable, ne pouvant excéder 10000 euros a été admis par l'Autorité Nationale Grecque pour la reproduction assistées (NAMAR)<sup>4</sup>. Il est clair, selon un travail de thèse effectuée par une philosophe de l'Université du Kent, que la GPA en Grèce est insuffisamment contrôlée<sup>5</sup>.

Il est superflu de faire un long commentaire éthique sur ces pratiques. Il suffit de constater que même en Europe la naissance d'enfants comme leur adoption peuvent, sous le masque de l'altruisme, cacher des commerces fructueux bâtis sur la vulnérabilité de jeunes femmes pauvres qui sont instrumentalisées au service d'une « industrie de la naissance » qui en asservissant leurs corps devenus leur unique ressource, asservit les personnes. En somme une nouvelle forme d'esclavage qui montre que ce qui est parfois désigné sous le nom d'avancées des biotechnologies peut être dévoyé en une source croissante de profits et ne constitue alors plus des avancées en terme d'humanité.

---

<sup>3</sup> Béatrix Moreau. Grèce : le commerce lucratif de la GPA ; 29 juin 2017 ; <https://www.publicsenat.fr/article/societe/grece-le-commerce-lucratif-de-la-gpa-75298>

<sup>4</sup> Katia Neofytou. Assisted reproduction crime network in Greece highlights need for monitoring surrogacy; 21 octobre 2019; [https://www.bionews.org.uk/page\\_145701](https://www.bionews.org.uk/page_145701)

<sup>5</sup> Neofytou, Aikaterini (2018) *A Comparative Socio-Legal Analysis of Responses to Surrogacy in Greece and the UK*. Doctor of Philosophy (PhD) thesis, University of Kent, <https://kar.kent.ac.uk/69428/>